

CLASSES A HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

CE1

2021-2022



École Vivant Denon, Chalon-sur-Saône

Un parcours en **horaires aménagés musique** est proposé du CE1 au CM2 à l'école Vivant Denon, rue de Thiard, à Chalon-sur-Saône. (CHAM)

Scolarité

- **Les élèves sont scolarisés à plein temps à l'école Vivant Denon** où ils suivent l'enseignement général et une partie de l'éducation musicale.
- La formation musicale et la pratique instrumentale sont dispensées par les professeurs du conservatoire, à l'école et au conservatoire.
- Si besoin, une réorientation de l'élève peut être envisagée chaque fin d'année scolaire par la famille ou par l'équipe enseignante.
- **L'enseignement est gratuit** à l'école et au conservatoire. Pour les CHAM, seul reste à la charge de la famille la location ou l'achat d'un instrument et de ses accessoires.
- Une priorité au service de restauration scolaire de l'école Vivant Denon est accordée à tous les élèves des CHAM.

Admission

- Les élèves sont admis en CE1 CHAM **dans la limite des places disponibles (26)** après évaluation de leurs aptitudes au chant, au rythme, à l'écoute, à la concentration et à l'attention.
- L'inscription aux évaluations se fait dans l'école fréquentée actuellement par l'élève.
- Les séances d'évaluations se dérouleront entre le 27 et le 30 avril 2021 à l'école Vivant Denon où les parents des candidats devront conduire et venir chercher leur enfant.
- Si l'évolution de la crise sanitaire ne permettait pas d'organiser les évaluations en présentiel, le protocole exceptionnel mis en place en 2020 serait reconduit : étude des dossiers de candidature des élèves, tels qu'ils ont été rédigés par leurs familles et leurs enseignants.

IMPORTANT

L'accès à la musique suppose un engagement de l'enfant, une pratique musicale assidue, la participation à des auditions, à des concerts, parfois hors temps scolaire. C'est dire qu'elle implique aussi l'engagement des parents.

Renseignements complémentaires

- École Vivant Denon : 43 rue de Thiard, Chalon sur Saône - tél : 03 85 48 29 75
- Inspection de l'Éducation Nationale Chalon II, 7 rue de la Providence Chalon - tél : 03 85 90 94 25
- Conservatoire de musique et de danse, 1 rue Olivier Messiaen - tél : 03 85 42 42 65
- Mairie de Chalon-sur-Saône, service Éducation - tél : 03 85 90 51 42

Candidature au **CE1** CHAM
École Vivant Denon, Chalon/Saône



**Coupon-réponse des parents à retourner à l'école que fréquente l'enfant
avant le 20 mars 2021**

Nous, soussignés

Adresse

Mail

Parents de l'enfant NOM..... Prénom.....

né(e) le.....

Scolarisé(e) à l'école

Classe actuelle

OUI. Nous souhaitons qu'il/elle participe à l'évaluation **en vue de son inscription éventuelle** en CE1 à horaires aménagés musique de l'école Vivant Denon à Chalon-sur-Saône.

Notre avis sur ses motivations pour une inscription en CHAM :

.....
.....

Le Signature des parents :

A renseigner par les enseignants des élèves candidats avant transmission à l'IEN

Nom et adresse de l'école

.....

Téléphone de l'école 03 85

NOM Prénom de l'enseignant

Observations de l'enseignant de la classe de CP fréquentée par le candidat, dans le cadre des activités ordinaires de l'école :

L'élève en classe :	Oui	Non	??? (Préciser)
Chante-t-il avec plaisir ?			
Participe-t-il volontiers à des activités d'écoute musicale, de rythme ou de danse ?			
Semble-t-il intéressé par les pratiques artistiques et créatives ?			
Est-il attentif aux consignes collectives ?			
Est-il capable de soutenir une attention prolongée dans les activités quotidiennes ?			
Est-il bien organisé dans son travail scolaire ?			

Avis de l'enseignant concernant les capacités de l'élève et ses motivations pour poursuivre ce parcours scolaire spécifique :

.....
.....

Fait à le..... Signature de l'enseignant :